

Meilleur départ

Le plan de l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

L'Ontario a été fier de signer un accord de principe historique avec le gouvernement fédéral, le 6 mai 2005. L'accord explique notre engagement commun à donner une impulsion aux programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Le financement prévu dans cet accord nous permettra d'élargir et de renforcer le réseau de services de garde en Ontario, pierre de touche de notre plan Meilleur départ.

Le présent rapport représente une description du plan Meilleur départ et inclut un plan d'action préliminaire qui décrit comment le nouveau financement fédéral sera investi en Ontario.

Nous comptons poursuivre notre collaboration avec le gouvernement fédéral, nos partenaires municipaux et les parents de la province - qui sont tous des acteurs importants au plan de la prestation de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité, en Ontario.



Plan Meilleur départ

juillet 2005

Il existe des centaines de milliers de raisons justifiées pour lesquelles le gouvernement de l'Ontario a conçu la Stratégie Meilleur départ - soit les centaines de milliers de bébés et d'enfants en Ontario. Ils méritent qu'on leur accorde le meilleur départ possible dans la vie et qu'on favorise leur réussite scolaire.

Fondamentalement, la Stratégie Meilleur départ représente une expansion massive des services de garde de qualité et abordables et des investissements dans la santé et le développement de chaque jeune enfant - le tout dans un endroit pratique et facile d'accès pour les parents.

Mais c'est bien plus.

Meilleur départ est un partenariat avec les parents et les familles, créé en réponse au message clair qui a été donné, à savoir que les jeunes enfants de l'Ontario et leur famille ont besoin de services mieux intégrés et plus accessibles, d'un plus grand nombre de places de garderie de qualité supérieure et réglementées et à un plus grand nombre de places subventionnées pour que plus de familles puissent y avoir accès.

Il s'agit d'une stratégie à long terme qui sera mise en œuvre sur une période de dix ans, commençant par l'augmentation immédiate des places de garde.

Meilleur départ est également un système de services exhaustif, basé sur des preuves, qui offre des mécanismes de soutien homogènes aux familles ayant des enfants, de la naissance jusqu'à l'entrée en 1^{re} année. Ces services vont du dépistage des nouveau-nés et des tout-petits aux programmes d'audiologie, en passant par l'orthophonie. Ils aident à repérer et aider les enfants qui ont besoin d'un soutien supplémentaire pour être en bonne santé et bien se développer. Ils incluent des services de garde de qualité et des programmes de santé publique et d'acquisition des compétences parentales qui permettent aux parents de favoriser la réussite scolaire de leurs enfants. Par ailleurs, ils mettent les familles en rapport avec d'autres services qui pourraient leur être utiles.

Objectifs de la Stratégie Meilleur départ

Les enfants de l'Ontario seront prêts à apprendre et à exceller au moment où ils commencent leur 1^{re} année.

Faire de l'Ontario un leader à l'échelle internationale en aidant tous les enfants de la province à réaliser leur potentiel sur les plans social, intellectuel, économique et physique.

Faits en bref

- En 2000-2001, plus de la moitié des enfants canadiens bénéficiaient d'une forme ou d'une autre de services de garde (augmentation de plus de 10 pour cent par rapport à 1994-1995); un quart de ces enfants étaient inscrits dans une garderie.
- Les enfants qui arrivent en première année prêts à apprendre ont plus de chances de terminer leurs études secondaires et de devenir des membres bienveillants qui contribuent à la vie de la société.
- Trois quarts des parents de l'Ontario ayant des enfants âgés de moins de cinq ans travaillent à l'extérieur du foyer.
- Le taux d'emploi des femmes au Canada est de 76 pour cent comparé à la moyenne des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui est de 64 pour cent, et dans le cas de deux familles biparentales sur trois, les deux parents travaillent.

Sources : Education Goals Are Out of Reach de Michael Bator, avec des citations de James Heckman; ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse; Étude sur la petite enfance, avril 1999; Étude de l'éducation de Mordechai Rozanski (2002); Rotman Magazine, août 2004, 2005. Organisation de coopération et de développement économiques (OECD) Études thématiques - Soins et développement de la petite enfance

Des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants abordables, intégrés et de qualité supérieure

Une des composantes clés de la Stratégie Meilleur départ consiste à renforcer le développement, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, pour que les enfants de l'Ontario entament leur 1^{re} année prêts à apprendre et à exceller. Le gouvernement provincial créera donc un plus grand nombre de places de garderie agréées et de places subventionnées, renforcera les programmes sur la petite enfance et accordera un financement pour accroître le salaire des travailleuses et travailleurs des services à l'enfance.

La priorité immédiate de l'Ontario consiste à offrir aux enfants de la maternelle et du jardin d'enfants des services de garde de qualité en dehors des heures de classe. Ceci permettra aux enfants de l'Ontario de bénéficier d'une journée complète et intégrée d'apprentissage et de garde au même endroit ou dans un lieu très proche.

L'Ontario collaborera également avec les municipalités dans leur rôle clé pour augmenter graduellement le nombre de nouvelles places pour les nourrissons et les enfants âgés au maximum de quatre ans. Dans le cadre de sa vision à long terme, le gouvernement de l'Ontario offrira un programme d'apprentissage pour les jeunes enfants d'une demi-journée et des places de garderie aux jeunes enfants.

À compter de novembre 2004, le gouvernement provincial a éliminé les restrictions concernant les places subventionnées pour les parents ayant un REER et un REEE. Le gouvernement est en train de concevoir une nouvelle méthode de détermination de l'admissibilité aux places subventionnées, basée sur le revenu. Le gouvernement provincial adoptera une échelle mobile basée sur l'évaluation des revenus dont les municipalités se serviront pour décider qui est admissible à une place de garderie subventionnée. Ces mesures permettront à un plus grand nombre de familles d'avoir accès aux services de garde.



Santé et développement des jeunes enfants

La Stratégie Meilleur départ s'appuie sur l'initiative continue de prévention et d'intervention précoce de l'Ontario, appelée « Bébés en santé, enfants en santé », et sur le Programme de services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire et le Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce.

Offert par les 36 bureaux de santé publique de l'Ontario, le programme « Bébés en santé, enfants en santé » inclut un dépistage et une évaluation universels destinés à toutes les familles ayant des enfants, à la naissance, tout de suite après la naissance et/ou jusqu'à l'âge de six ans, pour tout risque lié à la santé et au développement de l'enfant.

Le Programme de services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire et le Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce repèrent et soignent les nouveau-nés et les enfants d'âge préscolaire ayant des troubles de la communication et offrent du soutien à leur famille.

Meilleur départ s'appuie sur ces services et d'autres services clés de la petite enfance comme le programme de développement des nourrissons et les centres de développement de la petite enfance de l'Ontario, et prévoit un bilan de santé pour les enfants âgés de 18 mois et un dépistage des troubles de la vue. Le dépistage précoce est vital, car il permet d'aider les enfants à acquérir d'excellentes compétences linguistiques et en littératie.

Bien qu'il s'agisse d'un volet important de la Stratégie Meilleur départ, le gouvernement provincial ne consacrera pas le nouveau financement fédéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à ces programmes.

Expertise

Le gouvernement a créé trois groupes de spécialistes pour orienter la mise en œuvre de la Stratégie Meilleur départ :

- le groupe d'étude sur l'examen de santé des bébés à 18 mois conçoit des stratégies en vue de l'évaluation du développement de chaque enfant en Ontario, à l'âge de 18 mois;
- le groupe d'étude sur un programme d'apprentissage de la petite enfance conçoit un programme d'apprentissage pour les enfants d'âge préscolaire pouvant relier les programmes de la maternelle et du jardin d'enfants et devenir finalement un programme unique et intégré d'apprentissage pour les enfants d'âge préscolaire et de la maternelle et du jardin d'enfants;
- le groupe d'étude sur la qualité et les ressources humaines examine le recrutement et le maintien des éducatrices et éducateurs professionnels de la petite enfance et comment améliorer la qualité des services de garde, qu'ils soient agréés ou non.

Le gouvernement provincial propose également d'introduire une loi qui, si elle est adoptée, prévoira la création d'un nouvel Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance qui précisera les qualifications et les normes des professionnels qui travaillent dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.

Mise en valeur de la Stratégie Meilleur départ dans les collectivités

Le gouvernement provincial accélère la mise en œuvre de la Stratégie Meilleur départ dans trois collectivités - la partie Est de Hamilton, les régions rurales de Lambton et Kent et le district de Timiskaming - afin de cerner et de partager les pratiques exemplaires qui pourront orienter la mise en œuvre à long terme de la Stratégie Meilleur départ.

Les collectivités pilotes agissent rapidement. Elles ont toutes mis sur pied des réseaux Meilleur départ et elles sont en train de concevoir des plans décrivant à quoi la vision complète de la Stratégie Meilleur départ ressemblera dans leurs collectivités. Ces plans doivent être prêts d'ici le mois d'octobre 2005.



Tracer la voie

L'Ontario a accéléré la mise en œuvre de la Stratégie Meilleur départ dans les trois collectivités pilotes suivantes, qui serviront de modèles aux autres collectivités de la province.

District de Timiskaming : Les familles de cette région du Nord-Est de l'Ontario, qui a une grande population de francophones, ont du mal à trouver des services de garde près de leur domicile et de leurs écoles. Elles doivent faire la navette entre leur domicile, leur lieu de travail, les écoles et les garderies et parcourir de longues distances.

Régions rurales de Lambton et Kent : Les familles de cette partie du Sud-Ouest de l'Ontario doivent parcourir de longues distances entre leurs domicile, lieu de travail, écoles et garderies. En intégrant les services et les mécanismes de soutien locaux destinés aux enfants et aux familles, la mise en œuvre de la Stratégie Meilleur départ permettra d'édifier une collectivité plus forte et d'aider un plus grand nombre d'enfants et de parents locaux à avoir accès aux services et mécanismes de soutien.

Partie Est de Hamilton : Pour nombre de familles et d'enfants de cette région urbaine, il est difficile depuis longtemps de trouver des services de garde de qualité et d'autres mécanismes de soutien parental. Les parents ont besoin ici de tout un éventail de services ouverts à des heures pratiques, situés près les uns des autres et sous le même toit, dans la mesure du possible.

Les trois collectivités disposent d'un réseau solide d'organismes communautaires qui sont bien placés pour assurer la mise en œuvre rapide de la Stratégie Meilleur départ, soit :

- une expansion rapide du nombre de places de garde pour les enfants de la maternelle et du jardin d'enfants;
- un programme d'apprentissage d'une demi-journée et des places de garderie pour les enfants âgés de deux ans et demi à quatre ans;
- un dépistage précoce et continu des nouveau-nés pour déterminer les besoins et les mécanismes de soutien appropriés;
- une identification précoce et continue des besoins spécialisés en matière d'orthophonie;
- un bilan de santé des bébés à l'âge de 18 mois.

Les services qui seront offerts par les carrefours de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants

- On effectuera un dépistage et une évaluation de tous les aspects du développement des enfants
- Les enfants et les parents pourront avoir accès aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et les parents pourront également avoir accès aux programmes d'acquisition des compétences parentales
- Les enfants pourront être aiguillés vers des services plus spécialisés comme ceux de santé mentale et d'orthophonie
- Les parents pourront avoir accès à des programmes souples à des heures convenant à leurs besoins.

Point d'accès simplifié

L'objectif final de la Stratégie Meilleur départ consiste à créer un réseau de carrefours de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, qui seront situés dans un endroit central, au sein des collectivités, pour faciliter l'accès des familles. Ces carrefours offriront un point d'accès unique, intégré et homogène aux services et mécanismes de soutien, compte tenu des besoins locaux et des ressources disponibles.

Comme la Stratégie Meilleur départ est conçue pour accorder aux enfants le soutien dont ils ont besoin pour faciliter la transition à un cadre scolaire structuré, les nouvelles écoles élémentaires de langue française et anglaise et celles qui existent déjà sont le premier choix pour l'expansion des places de garde. Lorsque les exigences de la famille, les locaux physiques, l'accessibilité, la sécurité ou les besoins des communautés francophone, autochtone et ethnoculturelle font qu'il n'est pas pratique d'accroître les services de garde dans une école particulière, cette communauté peut songer à trouver d'autres locaux.

Il pourrait s'agir de garderies, de centres de développement de la petite enfance de l'Ontario, de centres communautaires ou des programmes de garde à domicile situés près des écoles.





Le bon choix

Planification communautaire

Le plan Meilleur départ est souple et repose sur la collectivité, c'est-à-dire qu'il est conçu par chaque collectivité pour répondre à ses besoins; il tient compte des limites géographiques des gestionnaires du système de services qui administrent les services de garde en Ontario. Par conséquent, toutes les collectivités auront des réseaux locaux Meilleur départ, outre les quatre réseaux régionaux de langue française, pour aider à planifier et mettre en œuvre la Stratégie Meilleur départ. Le gouvernement provincial collaborera étroitement avec les partenaires communautaires - les conseils scolaires, les éducatrices et éducateurs, les bureaux de santé publique, les services de garde d'enfants et les services à l'enfance, les municipalités et surtout les parents, soit les personnes qui jouent un rôle clé au plan de la préparation des enfants à l'école.

Atténuation des pressions en matière de coûts s'exerçant sur les municipalités

Le coût de l'accroissement du nombre de places subventionnées et de places de garderie destinées aux enfants inscrits à la maternelle et au jardin d'enfants et aux nouveau-nés et enfants âgés au maximum de quatre ans, ne constituera pas un fardeau financier pour les municipalités. Même avant la signature du nouvel accord de financement fédéral, l'Ontario a proposé d'accorder une aide aux municipalités pour alléger les conditions de partage des coûts relatifs aux services de garde en 2005-2006. Le gouvernement provincial offre maintenant cette

aide en matière de partage des coûts en utilisant le nouveau financement fédéral. Les municipalités seront exemptées des conditions sur le partage des coûts pendant la durée des accords fédéraux sur la garde d'enfants. Cette décision permettra aux municipalités d'économiser plus de 208 millions de dollars sur trois ans, à partir de 2005-2006.

Financement des immobilisations

Initialement, les collectivités peuvent utiliser les places de garderie vacantes pour accepter des enfants dans le système, en accordant la priorité aux enfants de la maternelle et du jardin d'enfants et en acceptant par la suite graduellement les enfants, de la naissance à l'âge de quatre ans. Elles sont en train de déterminer les travaux de modernisation et de rénovation, les immobilisations et les projets de construction nécessaires pour accorder des services de garde sécuritaires et d'excellente qualité, créer de nouvelles places pour 2005-2006 et prévoir des projets qui peuvent commencer en 2005-2006. Les écoles seront le premier choix pour l'accroissement du nombre de places de garderie.

Évaluation des résultats

Le gouvernement de l'Ontario prend également des mesures afin d'évaluer comment ses investissements au chapitre du développement de la petite enfance aident les enfants et les familles. Il a entrepris de distribuer, au niveau communautaire et à l'échelle de toute la province, un nouvel outil d'évaluation appelé Instrument de mesure du développement du jeune enfant, qui permettra de déterminer l'aptitude de l'enfant à apprendre en classe. Les résultats aideront les collectivités à mieux planifier et satisfaire les besoins des enfants et des familles.

Collaboration avec le gouvernement fédéral

Le gouvernement de l'Ontario a signé, le 6 mai 2005, un Accord de principe historique avec le gouvernement fédéral, intitulé *Pour aller de l'avant : L'apprentissage et la garde des jeunes enfants*. Cet accord est le fruit de l'engagement que le gouvernement du Canada a pris dans son budget de février 2005, lequel consiste à investir 5 milliards de dollars sur cinq ans pour améliorer et élargir les services de qualité dans le domaine du développement, de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Canada.

L'accord *Pour aller de l'avant : L'apprentissage et la garde des jeunes enfants* repose sur le même principe que la Stratégie Meilleur départ, soit la qualité, l'inclusion universelle, l'accessibilité et le développement. Ces principes reflètent les valeurs que l'Ontario partage avec le gouvernement fédéral, les travailleuses et les travailleurs des services à l'enfance, les défenseurs des droits des enfants, les professionnels de la santé des enfants et les parents de tout le Canada.

La part du nouveau financement fédéral pour les services de garde revenant à l'Ontario aux termes de cet accord se chiffre à environ 1,9 milliard de dollars sur une période de cinq ans, y compris 271,9 millions de dollars cette année.



Prochaines étapes

La Stratégie Meilleur départ est une stratégie ambitieuse, à long terme. Voici quelques-uns des jalons :

D'ici 2005-2006, les parents et les familles de la province peuvent s'attendre à ce qui suit :

- un plan détaillé expliquant les initiatives envisagées dans la collectivité aux fins de la Stratégie Meilleur départ et le mode de mise en œuvre prévu (dû le 31 décembre 2005);
- un meilleur accès aux places de garderie et aux places subventionnées en dehors des heures de classe, la priorité étant accordée aux enfants de la maternelle et du jardin d'enfants, avec expansion graduelle aux nouveau-nés et aux enfants âgés au maximum de quatre ans;
- un outil d'évaluation qui permettra aux collectivités de déterminer l'aptitude des enfants à apprendre à l'école et de repérer les secteurs et les quartiers caractérisés par des besoins élevés en matière de soutien du développement des jeunes enfants;
- des recommandations des trois groupes de spécialistes : le groupe d'étude sur l'examen de santé des bébés à 18 mois en octobre 2005; le groupe d'étude sur la qualité et les ressources humaines à l'automne 2006; et le groupe d'étude sur un programme d'apprentissage de la petite enfance en décembre 2006;
- un projet de loi pour créer l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance;

- l'amélioration du programme de dépistage et d'intervention précoces, du programme « Bébés en santé, enfants en santé », du Programme de services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire et du Programme de dépistage néonatal des troubles auditifs et d'intervention précoce.

D'ici 2007-2008, les parents et les familles de la province peuvent s'attendre à ce qui suit :

- mise en œuvre complète de la Stratégie Meilleur départ dans les trois collectivités pilotes : partie Est de Hamilton, régions rurales de Lambton et Kent et district de Timiskaming;
- mise en œuvre partielle de la Stratégie Meilleur départ dans toutes les collectivités y compris une augmentation du nombre de places de garderie, en particulier pour les enfants de la maternelle et du jardin d'enfants;
- création d'environ 25 000 nouvelles places dans des garderies agréées d'ici la fin de 2007-2008 pour les enfants de la maternelle et du jardin d'enfants et pour les enfants, de la naissance jusqu'à l'âge de quatre ans. Au 31 mars 2004, la province de l'Ontario comptait 124 442 places dans des garderies agréées.
- financement de l'augmentation du salaire moyen des travailleuses et travailleurs des services à l'enfance.

Plan d'action préliminaire de l'Ontario en matière d'investissement du nouveau financement fédéral

Le gouvernement de l'Ontario a l'intention de consacrer sa part du nouveau financement fédéral à l'expansion du volet de services de garde de qualité de la Stratégie Meilleur départ. Ceci inclut le financement provenant du nouvel Accord de principe Ontario-Canada sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2005, de même que l'aide fédérale continue provenant du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2003.

Ce plan préliminaire explique à quoi servira le nouveau financement accordé en vertu de l'Accord de principe Ontario-Canada sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2005. Nous collaborerons avec les municipalités au cours des prochains mois pour concevoir des plans plus précis. Notre plan d'action final inclura des objectifs plus précis et les prochaines étapes.

Les priorités de l'Ontario au plan de l'investissement du nouveau financement fédéral sont conformes aux principes de qualité, d'inclusion universelle, d'accessibilité et de développement. Ces principes reflètent les valeurs communes des accords fédéraux-provinciaux et de la Stratégie Meilleur départ.

Inclusion universelle

L'Ontario souhaite qu'un nombre maximal d'enfants bénéficient d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité, compte tenu des ressources disponibles.

- Nous prenons des mesures pour faciliter l'accès à l'aide pour payer le coût des services de garde. Ceci inclut l'adoption d'une méthode de détermination de l'admissibilité basée sur le revenu et non sur les besoins comme c'est le cas actuellement.
- Par ailleurs, le gouvernement de l'Ontario collaborera avec des municipalités pour veiller à ce que les besoins des francophones soient satisfaits et à ce qu'on augmente le nombre de garderies servant ce groupe démographique.
- En outre, des fonds fédéraux sont investis afin d'améliorer les services que nous offrons aux enfants ayant des besoins particuliers au sein du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Qualité et développement

Les travaux de recherche prouvent que les enfants qui bénéficient de services de garde d'excellente qualité obtiennent de meilleurs résultats.

C'est la raison pour laquelle, outre l'augmentation du nombre de places au sein du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le gouvernement de l'Ontario entreprend plusieurs initiatives pour améliorer la santé et le développement des enfants au sein de ce système et leur accorder un soutien.

Le gouvernement de l'Ontario utilisera le nouveau financement fédéral pour répondre à trois questions liées à la qualité :

- Quelle devrait être l'expérience des enfants lorsqu'ils se trouvent dans un cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants? Par exemple, en quoi consiste le programme d'apprentissage des jeunes enfants et comment s'intègre-t-il aux programmes de la maternelle et du jardin d'enfants?
- Que doit-on mettre en place pour favoriser une interaction de qualité entre les adultes et les enfants dans un cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants? Par exemple, quel est le type de professionnel qui travaille dans un tel cadre? Quelles sont la rémunération et les conditions de travail? Comment surveille-t-on la qualité?
- Quelles normes professionnelles devraient être adoptées pour les éducatrices et éducateurs de la petite enfance?

Nous répondons à ces questions sur la qualité de la façon suivante :

- Mise sur pied de groupes de spécialistes qui orienteront éventuellement la mise en œuvre de la Stratégie Meilleur départ - le groupe d'étude sur la qualité et les ressources humaines et le groupe d'étude sur un programme d'apprentissage de la petite enfance.
- Conception et mise en œuvre d'un programme d'apprentissage des jeunes enfants dans toute la province qui repose sur les recommandations des groupes de spécialistes.



- Création éventuelle d'un nouvel Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance qui établira les qualifications et les normes des professionnels qui œuvrent dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.
- Octroi de fonds aux municipalités chaque année pour leur permettre d'augmenter le salaire moyen des travailleuses et travailleurs des services à l'enfance dans le système réglementé.

Accessibilité

L'expansion du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants représente un volet fondamental de notre plan Meilleur départ. Cette expansion permettra à un plus grand nombre de familles qui le désirent de trouver une place de garderie et à un plus grand nombre de familles qui ont besoin d'aide pour payer le coût des services de garde d'obtenir cette aide.

L'accès peut également être fonction de l'emplacement des services. C'est la raison pour laquelle le gouvernement de l'Ontario souhaite que l'augmentation des places de garderie se fasse dans les écoles élémentaires, dans la mesure du possible, afin d'assurer une transition en douceur à l'école. Par ailleurs, d'autres d'autres mesures de soutien clés comme les programmes d'acquisition des compétences parentales et l'accès aux services spécialisés, seront intégrés et situés au même endroit que les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, dans la mesure du possible.

Le gouvernement de l'Ontario consacrera le financement fédéral à ce qui suit :

- création de nouvelles places de services de garde chaque année, la priorité étant accordée aux enfants inscrits à la maternelle et au jardin d'enfants dans les écoles de langue française et de langue anglaise, le programme étant graduellement élargi aux nouveau-nés et aux enfants âgés au maximum de quatre ans;
- aide offerte chaque année à un plus grand nombre d'enfants pour qu'ils aient accès aux services de garde;
- aide offerte aux volets de services de garde des trois collectivités au sein desquelles la Stratégie Meilleur départ est introduite à un rythme accéléré, pour montrer comment les services qui sont intégrés et situés dans un cadre familial de quartier peuvent rendre la vie plus facile aux familles.

Le nouveau financement fédéral en vertu de ce nouvel accord de principe et du Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de 2003 s'ajoutera aux investissements de 570 millions de dollars que le gouvernement consacre déjà au chapitre de la garde des jeunes enfants en Ontario. Les municipalités de l'Ontario ont utilisé l'accord de financement de 2003 pour maintenir les places de garderie actuelles, créer 4 000 nouvelles places subventionnées, améliorer l'accès pour les enfants d'âge préscolaire et commencer à jeter les bases de la Stratégie Meilleur départ.



Renseignements complémentaires

Pour de plus amples renseignements sur l'Accord de principe entre le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement fédéral, et sur le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de l'Ontario, consulter : www.children.gov.on.ca

Le portail de renseignements pour les enfants à childrensinfo.ca offre un accès à guichet unique aux services financés par le gouvernement provincial, destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles.

Le Rapport de référence de l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, affiché à www.children.gov.on.ca offre de plus amples renseignements sur le système de garde d'enfants de l'Ontario.



Ontario

ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse